

---

**Nombre de membres**

**Séance du 29/04/2026**

**en exercice** : 11

Le mercredi 29 avril 2026 l'assemblée régulièrement convoquée le 17 avril 2026, s'est réunie sous la présidence de Patricia LOISEAU.

**Présents** : 10

**Sont présents** : Patricia LOISEAU, Eric LEFRANC, Mélanie LEFRANC, Fabien BONNIER, Jean-François DELPORTE, Florence PICARD, Patricia MARCELLE, Guillaume DRIEU, Marie MONCHARMONT, Alexandre AUGER

**Votants** : 11

**Représentés** : Fanny MARTINS représentée par Guillaume DRIEU

**Excuses** :

**Absents** :

**Secrétaire de séance** : Mélanie LEFRANC

---

Madame Le Maire ouvre la séance à 19 heures. Le nombre de présents étant de 9, le quorum est atteint, le conseil municipal peut valablement délibérer conformément à l'article L 2121.17 du CGCT.

**APPROBATION DU DERNIER COMPTE-RENDU**

La lecture du dernier procès verbal du conseil municipal du 08 avril 2026 n'apportant aucune observation, est approuvée à l'unanimité des membres présents.

*Arrivé de Jean-François DELPORTE*

**Commission sociale**

Tous les membres du conseil municipal souhaitent participer à l'action sociale dans la commune.

**Objet : Désignation du correspondant défense - DE\_2026\_022**

Suite au renouvellement du conseil municipal,

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents, décide :

- d'accepter la candidature de Madame MONCHARMONT Marie demeurant 31 route d'Essises à LA CHAPELLE SUR CHEZY (02570) en tant que correspondant défense.
- charge le Maire de rédiger l'arrêté de désignation du correspondant défense.

**Objet : Devis pour la réfection d'un urinoir dans la salle des fêtes - DE\_2026\_023**

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal le devis de Plomberie-Chauffage El Vivien RODRIGUEZ pour le remplacement de l'urinoir des toilettes de la salle des fêtes.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents APPROUVE le devis de Vivien RODRIGUEZ pour 578,22 € HT.

**Tubage de la cheminée du logement communal**

Dans l'attente de la venue d'un artisan pour effectuer un devis.

**Objet : Adhésion à Panneau Pocket - DE\_2026\_024**

Madame le Maire informe le conseil municipal qu'elle souhaite renouveler l'abonnement à Panneau Pocket mutualisé avec la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne.

Le coût annuel de l'abonnement pour l'année 2026 est de 31,83 €.

Après en avoir délibéré, le conseil municipal, à l'unanimité des membres présents,

1. APPROUVE la souscription à l'offre Panneau Pocket en mutualisation avec la Communauté de Communes pour un abonnement annuel pour la commune de 31,83 € TTC.
2. AUTORISE Madame le Maire à régler le titre à la Communauté de Communes du Canton de Charly sur Marne.

**Objet : Aide financière pour la cantine du RPI de Chézy sur Marne 2026/2027 - DE\_2026\_025**

Le conseil municipal discute de la reconduction de la participation financière faite aux parents de la commune pour les enfants prenant leurs repas à la cantine du RPI de Chézy sur Marne pour 2026/2027.

Après avoir **délibéré**, le conseil municipal **DECIDE** à l'unanimité :

- qu'une participation financière sera accordée aux enfants qui prennent leur repas à la cantine de l'école de Chézy sur Marne, à hauteur de 2,00 € par enfant pour l'année scolaire 2026/2027. Pour une participation annuelle d'un montant maximum de 10 000€.
- que la reconduction de cette participation financière sera votée annuellement au moment du vote du budget.
- que cette participation sera versée directement au RPI de Chézy sur Marne.

**Objet : Achat de panneaux et fourreaux - DE\_2026\_026**

Madame le Maire présente aux membres du Conseil Municipal un devis pour deux panneaux de rassemblement, trois panneaux souples flèche à droite, trois panneaux souples flèche à gauche et dix fourreaux. Le devis fait apparaître la somme de 2 352 € TTC.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité des présents,

- DECIDE de passer commande à l'entreprise ADEQUAT deux panneaux de rassemblement, trois panneaux souples flèche à droite, trois panneaux souples flèche à gauche et dix fourreaux pour un montant de 2 352 € TTC,
- DIT que les crédits nécessaires seront votés au budget 2026 à l'article 2152,
- AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

**Objet : Achat de jeux pour le City Stade - DE\_2026\_027**

Le Conseil Municipal, après discussion, souhaite commander et installer une table de ping pong, une table de jeux d'échec, un portique, une poubelle, une table de pique-nique et un support pour cinq vélos.

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité :

- DECIDE de passer commande à l'entreprise ADEQUAT pour une table de ping pong, une table de jeux d'échec, un portique, une poubelle, une table de pique-nique et un support pour cinq vélos pour un montant de 8 766 € TTC,
- DIT que les crédits nécessaires seront votés au budget 2026 à l'article 2158,
- AUTORISE le Maire à signer toutes les pièces afférentes à ce dossier.

**Objet : Délibération sur le budget primitif - LA CHAPELLE SUR CHEZY 2026 - DE\_2026\_028**

**LE CONSEIL MUNICIPAL**

Vu la loi 96-142 du 21 février 1996,

Vu les articles L2311-2, L2312-1 et L2312-3 du Code Général des Collectivités Territoriales,

**DELIBERE ET DECIDE :**

**ARTICLE 1 :**

L'adoption du budget de la Commune LA CHAPELLE SUR CHEZY pour l'année 2026 présenté par son Maire, Ledit budget s'équilibrant en recettes et en dépenses et s'élevant :

**En recettes à la somme de : 469 788,65**

**En dépenses à la somme de : 469 788,65**

**ARTICLE 2 :**

D'adopter le budget par chapitre selon le détail suivant :

**SECTION DE FONCTIONNEMENT**

**DÉPENSES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
011	Charges à caractère général	256 309,98
012	Charges de personnel, frais assimilés	50 400
014	Atténuations de produits	13 532
042	Section à section	2 955,49
65	Autres charges de gestion courante	116 887,25
<b>TOTAL DEPENSES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>440 084,72</b>

**RECETTES**

<b>Chapitre</b>	<b>Libellé</b>	<b>Montant</b>
002	Résultat de fonctionnement reporté	251 827,17
70	Prod. services, domaine, ventes diverses	1 965,45
73	Impôts et taxes	4 380
731	Fiscalité locale	85 758
74	Dotations et participations	87 152
75	Autres produits de gestion courante	9 000
76	Produits financiers	2,1
<b>TOTAL RECETTES DE FONCTIONNEMENT</b>		<b>440 084,72</b>

**SECTION D'INVESTISSEMENT****DÉPENSES**

Chapitre	Libellé	Montant
001	Solde d'exécution section investissement	5 822,27
16	Emprunts et dettes assimilées	450
20	Immobilisations incorporelles	1 054
21	Immobilisations corporelles	22 377,66
<b>TOTAL DEPENSES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>29 703,93</b>

**RECETTES**

Chapitre	Libellé	Montant
040	Section à section	2 955,49
10	Dotations, fonds divers et réserves	23 286,19
13	Subventions d'investissement	3 012,25
16	Emprunts et dettes assimilées	450
<b>TOTAL RECETTES D'INVESTISSEMENT</b>		<b>29 703,93</b>

**ADOpte A LA MAJORITE****QUESTIONS DIVERSES**

- Relancer le projet pour l'éclairage public en LED.
- Lancer une étude pour un parking de 10 places au cimetière.
- Explication sur l'organisation et la distribution du colis des anciens.
- La corde de la cloche de l'église est cassée.
- Organisation de la cérémonie du 8 mai : 15h15 devant le monument - 16h00 inauguration des tombes des soldats Mort pour la France.
- Attendre la proposition de la Communauté de Communes pour désigner un référent déontologue.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 40 minutes.

Le secrétaire de séance,  
Mélania LEFRANC

Le Maire,  
Patricia LOISEAU